

**AVIS DE DÉSIGNATION
aux conseils d'administration :**

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
- Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec-Université Laval
- CHU de Québec-Université Laval

COLLÈGE : DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE (DRMG)

Conformément aux dispositions de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné pour la désignation d'un (1) médecin omnipraticien au conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, d'un (1) médecin omnipraticien au conseil d'administration de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ)-Université Laval et d'un (1) médecin omnipraticien au conseil d'administration du CHU de Québec-Université Laval.

La date de la désignation fixée par le Ministre est le 26 mars 2018. Toutefois, si une élection devait être tenue, elle le serait le 23 mars 2018

Conditions d'éligibilité

Tout médecin omnipraticien membre du DRMG et inscrit sur la liste peut être candidat s'il remplit les conditions d'éligibilité suivantes ** :

- Résider au Québec;
- Être majeur (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchu de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement;

**Le médecin omnipraticien doit exercer sa profession sur le territoire du CIUSSS de la Capitale-Nationale et pour l'IUCPQ –Université Laval et le CHU de Québec-Université Laval, le médecin omnipraticien doit exercer sa profession dans la région où est situé l'établissement non fusionné.

Modalités de mise en candidature

Une candidature est proposée au moyen d'un **bulletin de présentation d'un candidat** que l'on obtient auprès du ou de la président(e) du processus de désignation ou du ou de la président(e) adjoint(e) du processus de désignation de chaque établissement. Ce bulletin, dûment rempli, doit être signé par le candidat. Il doit également remplir la **fiche d'information** et la transmettre en même temps que son bulletin de présentation.

Pour poser sa candidature au CIUSSS de la Capitale-Nationale :

L'original du bulletin de présentation, dûment rempli et signé par le candidat, ainsi que la fiche d'information doivent être reçus au plus tard le lundi 26 février 2018, par madame Annie Caron, au 2915, avenue du Bourg-Royal, bureau 3044, Québec, (Québec) G1C 3S2.

Pour poser sa candidature à l'IUCPQ-Université Laval :

L'original du bulletin de présentation, dûment rempli et signé par le candidat, ainsi que la fiche d'information doivent être reçus au plus tard le lundi 26 février 2018, par Madame Danielle Couture, au 2725, chemin Sainte-Foy, Direction générale, Québec (Québec) G1V 4G5.

Pour poser sa candidature au CHU de Québec-Université Laval :

L'original du bulletin de présentation, dûment rempli et signé par le candidat, ainsi que la fiche d'information doivent être reçus au plus tard le lundi 26 février 2018, par monsieur Daniel La Roche, au 11, côte du Palais, aile des Remparts bureau K1-30, Québec, (Québec) G1R 2J6.

Les documents reçus par télécopieur, courriel ou autres moyens électroniques ne sont pas considérés comme des originaux.

Date limite de mise en candidature : 26 février 2018 à 17h

À la fin de la période de mise en candidature, s'il y a plus de candidatures valides que de postes à combler, le ou la président(e) du processus de désignation dressera la liste des candidats et déterminera si le scrutin se fera par scrutin postal ou par scrutin fait en personne.

Renseignements supplémentaires

Présidente du processus de désignation pour le CIUSSS de la Capitale-Nationale

Madame Annie Caron, directrice des affaires juridiques et institutionnelles

Tél. : (418) 266-1019 poste 1511

annie.caron2.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca



Madame Annie Caron

12/02/2018

Date

Présidente adjointe du processus de désignation pour le CIUSSS de la Capitale-Nationale

Madame Nancy Gilbert, avocate à la Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Tél. : (418) 266-1019 poste 1433

nancy.gilbert.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

Président du processus de désignation pour le CHU de Québec-Université Laval

Monsieur Daniel La Roche, directeur de l'évaluation, de la qualité, de l'éthique et des affaires institutionnelles

Tél. : (418) 418 691-5305

daniel.laroche@chudequebec.ca



Monsieur Daniel La Roche

12/02/2018

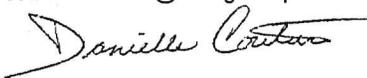
Date

Présidente du processus de désignation pour l'IUCPQ – Université Laval

Madame Danielle Couture, adjointe administrative à la Direction générale

Tél. : (418) 656-8711 poste 3973

danielle.couture@ssss.gouv.qc.ca



Madame Danielle Couture

12/02/2018

Date



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

ATTILIA A UNIVERSITÉ
LAVAL



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec